Le Danemark restreint le regroupement familial des réfugiés

09/10/2014 à 15h08



Le regroupement des familles de réfugiés au Danemark sera désormais restreint aux seuls réfugiés ayant obtenu un renouvellement du permis de résidence.

La ministre de la Justice a expliqué ce choix en disant que :

> ***« la majorité des réfugiés que nous voyons en ce moment ne sont pas persécutés individuellement dans leur pays d'origine. »***

« Il y a des conséquences majeures et des coûts associés au fait de déplacer une famille entière jusqu'au Danemark. C'est pourquoi cela doit se produire uniquement s'il y a une perspective de rester au Danemark pour quelque temps."

La ministre a également reconnu que **des exceptions seront faites pour des situations familiales particulières, dans le cas où un membre de la famille est handicapé ou gravement malade entre autres**.

En août dernier, des critiques de la politique d'immigration suédoise s'étaient fait entendre au Danemark. En Scandinavie,

le passeport nordique permet aux citoyens danois, suédois, norvégiens, finlandais et islandais de voyager et de résider dans les autres pays scandinaves sans passeport ou permis de résidence.

Søren Espersen, vice-leader du parti d'extrême droite danoise avait déclaré ses craintes quant au déplacement de milliers d'immigrés vers le Danemark, une fois naturalisés en Suède *[voir complément vidéo ci-dessous]*, avec **l'intention de profiter de l'aide sociale danoise**.

Le Danemark s'attend à recevoir près de 15 000 demandeurs d'asile en 2014, bien plus que l'estimation de 7 500 à 10 000 de la ministre de la Justice, la plupart venus de Syrie.

Ijsbergmagazine (en français) – The local (en anglais)

Complément Suède